

PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et foncières
Affaire suivie par Valentin VACHER
☎ 02.40.41.47.76
Dossier : 2017-0883
valentin.vacher@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le

06 JUL. 2018

**Information sur l'existence d'un avis tacite
de l'autorité environnementale**

Pétitionnaire : EARL Faisanderie de la Normandière 30, impasse de la faisanderie 44650 Corcoué-sur-Logne.

Nature du projet : exploitation d'un élevage de volailles dans deux bâtiments avicoles existants sur le site de La Limouzinière, Le Freuche.

L'autorité environnementale a accusé réception du présent dossier d'autorisation, valant saisine officielle de l'autorité environnementale le 28 septembre 2017.

Une demande de complément a été demandée le 22 novembre 2017 par l'autorité en environnementale. Ces documents ont été déposés par le pétitionnaire le 22 février 2018.

Depuis le 14 mai 2018, en application de l'article R.122-7 du code de l'environnement, l'autorité environnementale n'a pas émis d'observation dans le délai imparti. L'avis de l'autorité environnementale est réputé tacite sans observation.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification au pétitionnaire,
- d'une consignation au dossier soumis à l'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

**La PRÉFÈTE,
Pour la Préfète et par délégation,
le directeur de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial**


Jean-Philippe AUBRY

N.B. : Cet avis ne préjuge pas de la décision finale qui interviendra au terme de l'instruction, après recueil et analyse de l'ensemble des avis prévus par les textes.

6, QUAI CEINERAY – BP33515 – 44035 NANTES CEDEX 1
TELEPHONE : 02.40.41.20.20 – COURRIEL : prefecture@loire-atlantique.gouv.fr
SITE INTERNET : www.loire-atlantique.gouv.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi – de 9 H 00 à 16 H 15